## La grande séance de la Commission des Finances

MUTE DE LA PREMIERE PAGE

### LES DÉCLARATIONS de M. Germain - Martin

La commission avait préparé, avant audition du ministre des Finances, une érie de questions à poser à M. GER-La commission avait préparé, avant l'audition du ministre des Finances, une-série de questions à poser à M. GERMAIN-MARTIN, pour obtenir de lui un certain nombre d'éclairciasementa, C'est ainai qu'après son exposé, qui n'a, paparu de nature à modifier les positions prises, le ministre a affirmé que de gouvernement n'avait pas l'intention qu'on fui avait préfée de « recentire » le busqu'et de l'exercice 1935 pour l'exercice 1936 et que ce budget serait discuté selent la procédure parlamentaire sermale. Il a indiqué comma une opinion persencile qu'il était favorable à la proregation du mandat de elx ans, mais que les pleins pouvoirs ne comporteraient évidemment pas celui de faire cette proregation par décret.

ation par decret. En ce qui concerne les mesures à pren-re contre les spéculateurs, le ministre déclaré qu'il avait transmie les des-ers au garde des Sceaux, en vue de sussailles audichers.

a sectore qu'il avait transmie les des-elers aus garde des Sociaux, en vue de poursuites judiciaires. Enfin, M. Gormain-Martin a confirmé qu'il ne serait pae porté atteinte en rien aux droits acquis des anciens combat-tants ni aux traitements des petits fonc-liannaires.

## Le rejet du projet gouvernemental

tprès une assez brève délibération qui suivi l'exposé du minietre, la commis n a repoussé le projet par 25 voix tre 15 et une abstention.

Le texte adopté par la Commission Le texte adopté par la Commission Après avoir reponses le projec du gouvernement, la commission a discuté plusieurs motions dont l'une de M. Vincent-Auriol (socialiste) et une autre de M. de Lasteyrie (Féd. républicaine), toutes deux marquant sous des formes différentes l'hostilité de la commission à la dévaluation. Elle a finalement adopté un texte signé du président Malvy et du raporteur général, M. Barety, qui a réuni l'unanimité et qui constate que el la commission s'est trouvée d'urisée sur la projet de pleins pouvoirs présenté par le gouvernement, elle est piensement d'accord pour demander ne destudoi de prandre les mesures nécessaires pour défendre l'intégrié du francourts la spéculation l'intérieure et extende de la contre la spéculation intérieure et extende contre la spéculation intérieure et extende de la contre la spéculation intérieure et extende de la contre la spéculation intérieure et extende de la contre la sepoulation intérieure et extende de la contre la sepoulation intérieure et extende de la contre l

#### **DEUX AMENDEMENTS** DE M. JEAN MONTIGNY

DE M. JEAN MONTIGNY
M. Jean Montigny a déposé au projet
de pleins pouvoirs deux amendements.
Le premier tend à empêcher toute création ou augmentation de taxe, le second
à interdire au Parlement le droit d'initative en matière de dépenses.
Ce texte est ainsi conçu : « Les budgets des départements ministériels et
les budgets annexés et la loi de finances sont présentés à la Chambre des
députés par le gouvernement. Les propositions de celui-el ne peuvent subir
aucune modification resultant d'initiatives, agit, de, la commission des finances, lett, de membres de l'Rasemblée.
Celle-el, après avis de la commission des
finances, accepte ou rejette les propositions du gouvernement, par des votes
portant globalement d'une part sur chacun des budgets des départements ministériels et budgets annexés, d'autre
part, eur la loi de finances. »

### **POUR RECONSTITUER** UNE DÉLÉGATION DES GAUCHES

#### L'ordre du jour du groupe radical-socialiste

radical-socialiste

Le groupe radical-socialiste a entendu
le compte rendu que lui a fait M. Catalan de l'entrevue que la commission des
finances a eue, hier matin, avec le président du Consell et des déclarations de
M. P.-E. Flandin.

A la suite d'un échange de vues qui
a suivi cet exposé, le groupe e est préoccupé de la suite à donner à l'invitation
du groupe communiste et du groupe socialiste de reconstituer une délégation
des gauches.

M. Yvon Delbos, son président, un ordre du jour acceptant en principe l'invita-tion de se rendre à la réunion de ce jeudi pour entendre les propositions qui y saxont faites. Le groupe s'est déclaré prêt à favorisar la plus iarge union de tous les républi-cains qui, sans distinction de parti, sont soucleux de sauverarder les finances pu-bliques et les libertés démocratiques.

#### L'ordre du jour des groupes républicain socialiste et socialiste de France

Les groupes des partis républicain, socialiste français et socialiste de França se sont reunis sous la présidence de M. Alexandre Varenne; après une discussion à laquelle ont pris part MM. Breton, Gounin, Perrin, Deat, Ramadier, Visiette, Vienot, Brile, Boully, Fro, Bravet, Félix Cayrel, Camboulives, Montagnon, Fisnette et Lafaye, lis out voté fordre du jour suivant, présenté par M. Ernest Lafont:

ment à tout appel de l'union des gauches et qu'ils ont même pris, à diverses reprises, l'initiative de la reconstitution de la délégation des gauches; se félicitent de voir les partis socialiste SIT.LO. de communiste affirmer la nécessité d'un rapprochement de toutes les fractions républicaines qui constituent incontestablement la majorité de la Chambre, mais considèrent qu'il ne peut e'agir évidemment. de déterminer seulement une attitude négative commune, mais aussi et nécessairement de préparer un programme d'action parlementaire et gouvernemental accepté par toutes ces fractions;

### CE QUE SERA la séance d'aujourd'hui à la Chambre

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

## DRAMES CONJUGAUX LE PREMIER VOYA

A l'île Séguin, un sexagenaire fusilla sa femme puis tenta

de se suicider Paris, 29. — Un drame lamentable e'est éroulé, hier après-midi, à la pointe de lle Seguin, près du pont de Sèvres. Un raconnier nommé Jean-Michel Mapraconnier nommé Jean-Michel Ma-hieu, agé de 65 ans, a tué sa femme, gée de 80 ans, à coups de carabine. Le neurtrier tenta ensuite de se suicider vec son couteau, mais ne fit que se placare.

gne-Billancoure que culsine avec ma femme. Nous nous sommes disputés Je lui ai reproché d'avoir depensé troy d'argent au marché où elle était allée le matin et Marthe m'a jeté un verre à la figure. Je l'ai equivré de justesse buis aujaissant un couteau, ells m'es Puis, saisissant un couteau, ells m'en porta deux coups à la poitrine. Examperé, et pour la calimer, J'ai pris une carabine qui me sert à chasser les moineaux et les merles. J'agnorias que cette carabine était chargée. Le coup a actient ma femme presque à bout portant. Les plombs ont 'ill faire balle. Marthe c'est sauvée en perdant son sans, puis les piomes on un tare balle. Marthe d'est sauvée en perdant son sang, puis s'est abattue derrière la maison. Aidé d'une de mes sous-locataires, je l'al portée sur une table. Quand le médecin m'a dit qu'elle était morte, j'el pris un couteau et j'al essayé de me tuer. Je suis désespéré.

lui couteau et jai essaye, de me tuer.
Voyant que l'état du meurtrier s'aggravait, M. Saint-Royre l'a fait transporter à l'hojital Ambroise-Paré, de Boulogne, où l'interne de service a constaté qu'il était atteint de quetre blessures. Deux, qui paraissent avoir été faltes par sa femme, sont légères, mais teau dont le meurtrier des territ, ontéen dont le meurtrier des territ, onternit de promons. Une intervention chirurgicale a été nécessaire et le pronostic est réservé.

### En Haute-Savoie, un boulanger

devenu fou étrangla sa femme Thono-les-Baing, 29.— Sur le territoire de la commune de Loisin (Haute-Savie), un drame dù à la folie s'est déroulé, bler, vers midd.

M. Joseph Perrolas, 48 ans, boulanger, a étranglé sa femme, âgée de 38 ans. Puis il transporta le cadave sur le lit et attendit.
Sa petite fille, âgée de 13 ans, qui avait assisté à l'horrible scène; s'enfuit ches des voisins auteurs l'estre de l'estre l'

avait assisté à l'horrible scène; s'enfui ches des voisins, qui crurent à une sim ple dispute entre les parents et ne ra menèrent l'enfant chez elle que deu heures plus tard. A la vue du cadevre ils alertèrent la gendarmerle. Le meur trier s'est laissé arrêter. Aux questions il n'a répondu que des incohérences.

#### Une famille massacrée à Southampton

a Southampton

Londres, 29. — Aujourd'hui, dans un faubourg de Southampton, un homme devenu eubitsment fou e'est précigité aur as femme et ses trois emfants, armé d'un rasoir, et leur a fait de profondes blessures auxquelles deux cufants ont succombé. Il g'est ensuite tranché la gorre et est mort sur le coup. La femmedu dément et le troisième enfant sont dans un état grave.

### ECHOS et CARNET

OALSNORISE, — Joudi 20 mai 1935, Solell plever, 8 h, 56; coucher, 19 h, 4 une: lever, 8 h, 13; coucher, 18 h, 06, Aujourd'hui m'Ascensien, — Demain saints-Petromille

Autourd Net. "Assessment." Demand Salest-Ceroralle.

MAYEFORGLOSS. — Statler 65 Lift. Lift. Lift. Salest Sa

nances e'est prononcée hier contre le projet de « pouvoirs étendus ».

La discussion générale e engagera ensuite et les orateurs inscrita, une quinzame environ, déflieront pour une grande part à la tribune.

Au cours de cette première partie de la seance, M. P.-E. FLANDIN ne sera pas present et ce sera M. GERMAIN-MARTIN, charge de fournir les explications techniques, qui interviendra au nom du Gouvernement.

Pendant ce temps, le président du Conseil demeurera à son hôtel de la rue Matignon, où il sera constamment tenu au courant, par teléphone, du dèveloppement dee observations fournies par les interpellateurs. Ce n'est que lorsqu'il jugera sa présence indispensable au Palais. Bourbon, qu'il se rendra à la Chambre des députés, accompagné de l'un des médecins qui le soignent et qui demeurera dans les couloirs à toutes fins utiles.

L'intervention de M. P.-E. Flandin

L'intervention de M. P.-E. Flandin Le président du Conseil gagnera alors a place au banc des ministres où il attendra le moment d'intervenir. Ce serait, assure-t-on, à l'occasion du vote au passage à l'article unique du projet, decision sur laquelle M. P.-E. Flandin engagerait la responsabilité ministèvialle.

engagerait is response de la rielle.

Le discours du chef du gouvernement, laissait-on entendre la nuit dernière, court mais incisif, serat capital pour décider du sort du ministère.

M. P.-E. Flandin insisterait, en effet, sur la nécessité de se prononcer le soir vet. Félix Cayrel, Camboulives, Montagnon, Fisneette et Lafaye, ils ont vote fordre du jour suivant, présenté par M. Ernest Lafont :

« Les trois groupes des partis socialiste de France, socialiste français et écpublicain socialiste, ayant requ une invitation des partis socialistes S.F.I.O. present à tout appel de l'emnen da préciser gu'ils ont toujours répondu favorables et qu'ils ont même pris, à diversuere prisse. Pient d'un de la campagne néfaster de la campagne néfaster de l'emper de l'emper

#### POUR LA COMPRESSION DES DÉPENSES

UN VŒU DE LA FEDERATION DES INDUSTRIELS ET DES COMMERÇANTS

La Fédération des industriels et des commerçants français, présidée par M. J. Gignoux, ancien aous-scrétaire d'Etat à l'Economie nationale, directeur de la Journée Industrielle », a tenu aon assemblée générale, au cours de saquelle ont été votés, notamment, les vœux suivants :

1º Que. dans l'intérêt conjugué de la défense monétaire et de la défense économique, une compression-énergique des nomiques une compression-énergique des

# DE « NORMANDIE

(BUITE DE LA PREN

D'autre part, des personnalités avaient fait spécialement le déplacement de Paris au Havre, soit pour saluer des passagers, soit pour vidés le paquebol dans l'animation du sépart.

A passant moderne, installations modernes dans la réalisation des aménagements de «NORMANDIE», la Compagnie Transstiantique a fait appel à EUTCHINSON pour la fourniture d'une grande partie des tapis de caont-

Au debut de l'après-midi, l'anim

#### Une foule immense a assisté au départ

Le paquebot « Normandie » a quitté le quai à 16 h. 28 et le port à 16 h. 45, échangeant les saluts avec le sémaphore et les navires. Une foule mamense a assisté au départ du grand paquebot

a NORMANDIE », ambassadeur du goût français, a été réalisé par des industriels sélectionnés. Le plupart des tapis de caoutchouc ont été fournis par HUTCHINSON.

#### Un télégramme de M. Flandin au commandant Pugnet

Au commandant l'ugnet
M. Pierre-Etienne Flandin, président
du Conseil, a envoyé le télégramme sulvant au commandant l'ugnet, au moment où « Normandie » « apprétait au
quitter Le Havre pour New-York :
« Je vous adresse à l'occasion du premier voyage de « Normandie » mes voeux
les meilleurs pour le traversée que vous
alles entreprendre et pour le succès de
cette-liaison la plus rapide avec la
grande nation amie. — Signé ; PierreEtienne FLANDIN, »

#### L'inauguration de la chapelle par le culte protestant

par le cuite protestant.

La chapelle de « Normandie », ¡ul est commune aux cuites catholique et protestant, avait été inaugurée hier par le cuite protestant. Ce fut d'abord le dépôt de la bible offerte par l'église réforme du Havre. Ce dépôt fut fait sur la table rituelle par le pasteur Leilevre ; le pasteur Bost dépeignit ensuite les mervelles du bateau « protégé par la main de Dieu ».

les du bateau a partes. de la Compagnie Générale Transatiantique, des prières et du chant de pasures, la benédiction de la chapelle fut faite par le pasteur Granier, en présence de M. Hermann du Pasquier, président du port autonome.

du port autonome.

L'inauguration du culte israélite eut
lieu ensuite dans la salle à manger des
enfants. Elle-consista dens le dépôt de
enfants. la Thora, en présence du grand rabbin de Paris, M. Julien Weil ; du grand rabbin M. Lévy ; du grand rabbin M. Bauer, de la Seine-Inférieure, et en une allocution du grand rabbin M. Weil,

#### LE PEINTRE RENÉ LARDIN CONDAMNÉ A 50 FR. D'AMENDE POUR INCENDIE INVOLONTAIRE

tre René Lardin, inculpé d'incendie involontaire, le 20 mai, à bord de « Norsmande». Seion la these de la défense, s'il n'y avait pas eu d'essence dans la cuvette où Lardin jeta par inadvertance son allumette, il ne se serait rien produit. Lardin n'avait donc qu'enfreint l'interdiction de fumer.

## M. Julien Rozendaal est nommé Vice-Consul des Pays - Bas

M. Julien Rezendaal, fils de M. Ro-ndaal, Consul des Pays-Bas à Lille ent, par décret royal de Sa Majesté Reine des Pays-Bas, d'être nomme



M. Julien ROZENDAAL

nsul de cette nation pour le Nord affaires de ce Consulat dans notre ré

De nationalité bollandaise, M. Julier De nationalité bollandales, M. Julien Rosendasi n'en est pas moins àlliois puisqu'il est né à Lille en 1897. Il fit une 
partie de ses études au Lycée Faidherbe 
et les termina en Hollande où il acquit 
le brevet d'ingénieur. Bibliophile, membre du Cercle Lyonnais de Lille, du Cercle Parisien de Lille, 
des Bibliophiles de Franche-Comté, M. 
Julien Rosendasi est, comme on le vois, 
un hollandais très français.

#### LA DOUBLE TRAGÉDIE DE VAUDRICOURT ET DROUVIN-LES-MARAIS

MORT. D'UNE DES VICTIMES

NOUS avone relaté la double tragédia il s'est déroulée à Vaudfoourt et à nuvin-les-Maris, où le nomme Cyrille tertz blessa grièvement sa femme, née erthe Martin, 47 ans, et ea belle-mère, me Leblond, née Eugènie Bayart, agée 157 ans.

de 67 ans.

Mme Leblond, qui avait eu l'intestinperfore de part en part par des balles de revolvez, est décédée hier mercredi;
à 15 h. 30, à l'hôpital de Béthune, où elle avait été transportée

Quant à Mme Berthe Deretz, qui a 
été grièvement blessée à la tête, elle est dans un état stationnaire mais toujours 
sérieux.

## L'Incendie criminel de Noyelles-sous-Lens

mais il-revint.

Il stait environ a heures le garde Sylvers Armable tellast, sa tournée dans le quartier. lorgan'il fint intérpellé par un gamin qui lui déclars : « Venez vite il y a un homme qui est-entré dans la maison Winner, e; il est en train dettout briers », c'était Collebair qui était révénu Le garde ancien combattant, mutilé Le garde ancien combattant, mutilé de guerre et médsilié militaire, îne se le fit pas répéter et il se rendit aussité à l'adresse indiquée.

It constata que les deux vitres de la porte de la cuisine avaient été brisées, par l'individu pour s'intréduire dans l'immeuble.

Le garde frappa à la porte, qui était ermée, mais il n'obtint pas de réponse. au feu....

Levant les yeur il apercut de la fumée sortant du toit. Il n'y avait aucun
doute le malandrin allumait un incendie.
Vité le policier, alerta les aspeurapompiers qui arrivérent prestement sous
les ordres du lautenant. Ringues. M
aliguste Gallet, maire, qui avait lui
ausel ets prévenu, les rejougnait bientôt.
Tandis que le garde, revolver au poing,
surveillait toutes les issues, le lieutenant
Ringuez grimpait sur la toiture, enlevait
quelques pannes et, avec une lance, aspergeati le grenier qui commençait a
flamber.
Pendant ce temna M. Sulvara Almable.

Pendant ce temps M. Sylvère Almable remant ce temps M. Sylvere Almanie se ichiait sur ses gardes, se rappelant dans quelles circonstances son prédécesseur avait été litchement tué, il était prêt à faire feu à la moindre attaque du Polonais, car on l'avait prévenu que célui-ci était armé.

#### La capture de l'incendiaire

Boudain Golebaki apparut à une fené-ire, il avait à la main un tisonnier. En l'apperceand et pour l'inimider le garde ira un coup de feu en l'air. Cette ma-neuvre réussit parfaitement, car le Po-le de l'air. L'este ma-ceuvre réussit parfaitement, car le Po-

Le croyant parti et pour être cer-lonale leva les bras faisant signe de se ante de ne pas être manya, alle se rendre II se dalssa apprehender sans opposer le moinder resistance.

En brisant un carreau le Polonati
s'était œupé à nain droite, et la cross
de farms était essangianté fournt à
preuve que l'accentaite avast l'infention
de farms était essangianté fournt à
preuve que l'accentaite avast l'infention
de contrait en coule de l'essangianté fournt à
preuve que l'accentaite avast l'infention
de contrait en coule de l'essangianté fournt à
preuve que l'accentaite avast l'infention
de coule de l'essangianté fournt à
preuve que l'accentaite avast l'infention
de coule de l'essangiante fournt à
preuve que l'accentaite avast l'infention
de coule de l'essangiante de l'essangiante
trois foyers d'incendie, l'un dans la
chambre à couchre où le lite ta la machine à cougre du tété détricres haure
dans un chambre de l'étage où il avait
enflammé les vétements qui devaient
servir à la fillette pour faire a première
communion dimanche problain. Un popréculle contenant 300 francs (tait rest
intact.

Heureusement les sapeurs-pomplers
parvinrent rapidement à étoisière le fourpréculle contenant 300 francs (tait rest
intact.

Heureusement les sapeurs-pomplers
parvinrent rapidement à étoisière le fourpréculle contenant 300 francs (tait rest
intact.

Gueles de les épour vivant poil détige et
cécariers que c'était parce qu'ils ne
voulaient plus recevoir leur ancien peur
sionnaire que celuic l'était venté.

Golebski aurait même dit à un témoin
qu'il alait tuer tout le monde, puis se
suite de suite de se prisen. Jesé Terre fut
es décarèrent que c'était parce qu'ils ne
voulaient plus recevoir leur ancien peur
sionnaire que celuic l'était venté.

Golebski interrogé déclara qu'il chômait depute deux jours, et qu'il voulei
rieur de se voir conduit, qu'il voulei

## UN RAT FUT LA CAUSE D'UN INCENDIE A HARNES

UN MAGASIN D'ALIMENTATION INSTALLÉ DANS. UN BARAQUEMENT A ÉTÉ ANÉANTI



Le baraquement incendié envahi par les gosses du quartier.

Un incendie s'est déclaré dans des circonstances bizarres à Harnes.
Sur la place de la cité du Nº 21 des Mines de Gurrières, es trouvait érigé un immes paraguement sevant de succursale aux Etablissements Wibaux, maison d'elimentstion. Ce measin était géré par une Polonaise Mine Swiac, née agniella Liwa, 38 ans, dont le mari travaille à la mine.

Dans la nuit de mardi à mercredi, son époux étant de service, elle coucha seule, Vers 1 h. 30 du matin, la gérante fui réveillée en sursaut par les abdéments de son chien qui se trouvait dans la cuisine.

N'ayant pas l'électricité dans sa chambre, sime Swiac alluma une bougie et se leva. En chemise elle se rendit dans sa cuisine et elle aperqut l'enimal qui courait après un soorme rat.

Effrayée, Mine Swiac làcha sa bougle allumée, qui tomba sur de l'alcool prove-Un incendie s'est déclaré dans des cu

nant d'une bouteille que le chien avait brisée en bondissant sur sa proje. Le liquide c'enfiamma et affolée la gérante n'eut que le temps de se sauver par une porte de derrière, son chien la suivit tandis que le rat restait enfermé. Mme Swiac donna l'alarme et on alerta les sapeurs-pompiers. Lorsque ceux-ci arrivèrent sous le commandement du capitaine Dupont, le baraquement ne formait plus qu'un formidable brasier. Les secours consistèrent à préserver les habitations voisines. Une heure plus tard il ne restait plus du magasin que les cloisons calcinées.

du magasin que les cloisons calcinees. Les dégâts pour le baraquement, les marchandises et le mobilier peuvent approximativement être évalués à 50.000 francs.

Mme Swiac a été recueillie par des

#### Les méfaits de l'orage A FOUQUIÈRES-LEZ-LENS ET RETROUVÉE A THÉLUS près de Mons

Un cultivateur a été foudroyé et on signale de nombreux d Un violent orage e'est abattu in dernière sur la region de Mons. Il decembre d'une plue diuvienne, aignais, d'un peu partout, des dégât des acticlents, des des des acticlents, qui se tenait aur son cha Latimans, qui se tenait aur son cha

aufmans, qui se tenait sur son chariot, ans la campagne, a été foudroyé, tandis ue son cheval n'était que blessé.— Le mon du chariot, qui était en fer, a été

fondu.
La foudre est également tombée sur une chapelle de cette localité, dont elle a transpercé la toiture et a creusé un trou dans le sol.

paves. Dans la même focalité, elle a brisé deux fenêtres au couvent des Sœurs Sainte-Marie.

A Villere-Si-Chisiain, une vache appartenant au cultivateur Victor Navez, a été foudro; ée dans une prairie.

Enfin, à Haine-Saint-Paul, un mur de clôture, long de 45 mètres, du couvent des Sœurs de Nore-Dame, frappé par la foudre, s'est abattu.

## - PRES D'HESDIN

PRES DE QUAVRON-SAINT-MARTIN 1L Y EUT D'IMPORTANTS DEGATS

ragedie te de la Vers 15 heures, M. Bertin Dassonville, de diner ainsi que sa famille. A ce moment la piule faisait rage et subjustement. L'eau descendant de la ring de recrescit une, ou autre de la bescondant de la ring de la contes envalut de contenu des armoires inutilissi moment la piule faisait rage et subjustement. L'eau descendant de la ring de contes envalut le vesceloriaussée. Les habitants n'eurent que le temps intesting balles de ar éfugier dans leur grenier car, en de la proprier de la vesceloriaussée. Les habitants n'eurent que le temps de recrescit une, ou aut, attein plus d'un mètre. Dea habitants ayant aperçu le désastre la perte est très sensible pour a qui a plus d'un proprier de la supprier de la supprier de la supprier de la supprier de la prise de la supprier de la supp

# UNE AUTO VOLÉE

M. Brault lui répondit, donna le nom du garagiste et eignala que la voiture était toujours au garage. Son voyage terminé, M. Gabilly vint chez M. Brault, à Lens, mais il apprit qu'il était parti

tenant au cultivateur Victor Navez, a etc loudro; éc dans une prairie.

Enfin, à Haine-Saint-Paul, un mur de cioture, long de 45 mètrets, du couvent des Sœurs de Nobre-Dame, frappé par la foudre, s'est abattu.

UNE TROMBE D'EAU S'ABATTIT PRÈS D'HESDIN

## L'AFFAIRE MARIANI devant la Cour d'Appel de Douai

comparaitront vendredi et samedi

devant lears juges L'affaire Mariani qui fit a grand bruit aera de nouveau evoquée devant la 15 Chambre des Appels Correctionnels de de Cour, demain vandraél.

Malgré Jimportance du procé, le nombre des prévenue et de leurs avocate, les débats se découleront dans la salle d'audience pourtant exigué de la 4 Chambre. Ils seront présides par le président Luro. L'avocat genéral Vermullen soutandra la prevention et croit-on grandra le premier la parole. La mailinée sera concacrée aux des differes accondaires de control de la processe de la control de la parole. L'amilinée sera concacrée aux des des la control de la parole de la control de la

Quelle sera l'attitude des prévenus

De ce que sera l'attitude des prévenus, au cours de l'audience qui tiendra
les deux journées de vendredi et samedi,
on ne peut rien affirmer, bien entendu,
mais on pense qu'elle restera la meme
que lors du procès d'instance.

Il est vraisemblable d'imaginer que
Paul Mariani, eon cousin Pierre et Manteï persisteront à soutenir qu'il e aglissat d'une affaire policléra montée par
l'ex-disspecteur de la Brigade de Lilie qui
voulait tendre un traquenard à Casanova, Rossi et Sonneville.

En ce qui concerne la défense on prête
aux avocats l'intention de plaider l'acquittement et de demander subsidiaire
ment une attenuation des peines infligées, par le Trihunal de Lilie, a leurs
clients respectifs.

Oui ajoute que les plaidoires seront

Clients respectifs.

Odi ajoute que les plaidoiries seront condensées et que les débats n'auront point l'envergure de ceux de Lille.

Toute la bande Mariani est actuellement et depuis un moment déjà à la prime de Cauler. Ses membres y attendent Toute la bande Mariani est actuelle-ment et depuis un moment dejà a la pri-son de Cuincy. Ses membres y attendent avec une certaine anuété le jour de l'audience décisive. L'ancien policier Paul Mariani, qui, ainsi que ses com-pagnons, trouve le régime penitentiare de Douair mellieur que celul de l'alle, espère que les magnitrats de la Cour-dont, que comment de la cour-dont que comment de la cour-dont que prema l'aprende la espère même obtenir la l'aveur du sursis.

Quant à Fredy il est inquiet à la pen-sée des frais considérables qu'il aurait à payer si par aventure le Trésor, partie nivile obtenait gain de cause dans sa demande de dommages-intérits.

Les uns et les autres ne tarderont plus naintenant à être définitivement fixés ur leur sort.

## L'ORGANISATION du Marché du Beurre

(SUITE DE LA PROMIORE, PAGE)

Les herbagers ont demandé la colla-boration des municipalités intéressées. Is veulent, avec l'aide des édiles, inten-sifier la propagande, aménager les mar-chés et organiser la vente.

I t'œuvre qu'ils entreprennent est de angue haleine ; elle ne sera facile à réa-iser qu'avec l'appui de tous les produc-eurs et une discipline sévère, mais les oromoteurs du mouvement ne désespé-ent pas d'arriver au but.

rent pas d'arriver au but.

Tout est à faire. On ne sait même pas actuellement les quantités de beurre, même approximatives, que l'on vend sur les principaux marchés. Le premier soin de M. Laden est donc de faire opérer un recensement. Il s'attache ensuite dans l'intérêt des vendeurs comme des acheteurs, à obtenir que, sur chaque marché, on: différencie e le gros a, qui consiste en beurres non salés, du détail.

Hier, M. Laden et les délégués se sont frésentés à Berialment et à Avesnes où ils reçu des municipalités un accueil bienveillant.

Les mesures qu'ils ont préconisées ne orderont pas à être appliquées.

## Sur le marché

C'était jour de marché, hier, à Ber-laiment. A leurs bancs, les herbagers avalent été longtemps aux prises avec les marchands de beurre en gros. Ceux-ct offraient 10 fr. au kilo. Les vendeurs voulsient 11 fr. L'accord se fit entre ces deux prix, mais les herbagers n'étalent pas contents.

Quand M. Laden arriva, un groupe se Guand M. Lasen arriv. In groups se forma austitó autour de lui : — Est-ce vrai, lui demanda une brave femma, que sous ales faire augmenter le prix du beurre ? Ce serait une bonne affaire, car, au cours actuel, nous « man-geons notre blen. »

Nous allons d'abord essayer de le stabiliser, répondit M. Laden, porte-parole des herbagers, est l'ememi de la vie chère comme tout le monde. Comme tout le monde, il voudrait voir diminuer le coût de la vie, mais ce qu'il ne peut admettre, c'est de jouer le rôle de dupe. Il ne peut y avoir de baisse unilatérale, celle des produits agricoles dont le cultivateur ou l'herbager fera tous les frais. » Actuellement, nous devons vendre non meditaire.

Dontinuer, c'est courir à la ruine.

C'est ce que nous éviterons et tous ous nous unissons et restons aussi

nous nous unissons et restons aussi fermes devant le danger que souruds aux sollicitations deux qui ont intérêt à ache-ter aux plus bas prix. » Le consommateur ne profite pas tou-jours des cours très bas pratiques à cer-tains moments aur le marche, mais il

## HORRIBLE MORT d'un ouvrier aux mines de Courrières à Harnes

Un manœuvre a été broyé par un train sur la voie ferrée de la fosse 21



L'entrée de la josse N° 21 de Courrières où se produisit l'accident.

Pruvost Emile. 43 ans, demeurant a Montigny-en-Gobelle, était à l'arrêt par suite de la fermeture d'un eignal.

M. Pruvost actionna son affret trois fois pour aierter les ouvriers.

Le signal s'étant ouvert, le train se remit en marche. M. Pruvost siffia une nouvelle fois. Les ouvriers se gardrent. Par malheur, le manche de l'outil de M. Zeniss se prit dans un sabot de frein et fut brusquement ramené en avant. Dans ce mouvement, le Poionais fut et fut brusquement ramené en avant. Dans ce mouvement, le Polonais fut projeté sous les roues d'un wagon. Le maheureux fut complètement sectionne. M. Pruvost, qui avait eu la curiosité de regarder en arrière, constata l'horrible accident. Il donna l'alarme. On constata que M. Zenisa avait été atteint à hauteur du bassin. Les deux bras étalent également sectionnés.

Le corps a eté transporté à l'infirmerie. Une enquête est ouverte par les gen-darmes Moreau et Ducatez.

## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DEVANT LE CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE

Un certain nombre d'arrêtée viennent d'être pris par le Conseil interdépartemental de Préfecture concernant des élections municipales contestées.

A Quérénais, l'élection de M. Henri Gilles est anulée. Sont par contre de la Contrair d'ut fam. MM. Abel acei de Danhiez, F. Monchicourt, R. Tamboise. A. Huvelle, H. Mallet, L. Joveniaux, P. Tamboise, G. Matte, ce dernier par 93 voix, alors que M. Henri Gilles avait été à l'aux déclaré élu par 92 voix.

Gilles avait cue a sun.

292 voix.

Le Conseil écarte d'ailleurs les manœuvres de corruption invoquées par M. Danhiez et consorts.

A Loon-Plage, l'élection de M. Julian Ypreuw est annuelée et M. Jérôme Malésieux est proclamé élu à sa place.

A Evin.Malmaison, l'élection de M. Achille Chuffard est annulée, ce candidat étant secouru du Bureau de bienfaisance.

A Agny, l'élection de M. Auguste Oli-ier est annulée, ce conseiller étant eau-frère d'un autre élu. A Baralle, la protestation contre les opérations électorales. à propos d'un bulletin litigieux, est rejetée.

A Raimbeauceurt, l'élection de M. Alexandre Couillez est annulée, cet élu étant beau-frère d'un autre candidat.

A Grand-Fort-Philippe, la A Grand-Fort-Philippe, la protestation ontre les élections est rejetée pour in-uffisance des faits allégués pour l'an-ulation

surisance des faits allegues pour l'annulation.

A Hesdigneul-lez-Béthune, la protestation de la liste ouvrière est rejetée;
car il est établi que M. A. Mortagne a
rempil les formalitée d'usage.

A Ecuelin, les protestations de MM.
Lefebvre, Hubernard et consorts contre
les élections du 5 mai sont rejetées, car
ll est reconnu que M. Caudrelier n'est
pas agent aslarié de la commune, et as
femme est précosée à la gérance du bureau. téléphonique municipal. D'autre
part, une observation insérée au procèsverbal en eq qui concerne l'élection de
M. Serève n'articule aucun fait précis.

### UN SEXAGÉNAIRE INCONNU A ÉTÉ RECUEILLI A ANGRES

Depuis samedi soir 25 mai, un homme d'environ 60 ans, disant s'appeler Mir-land Benoît et habiter Valenciennes, pa-raissant avoir des troubles mentaux, est raissant avoir des troubles mentaux, est venu ee réfugier à Angres.

Toutes personnes pouvant donner des renseignements sont priées de vouloir bien écrire à la Mairie de Angres (Pas-de-Calais).

## D'OISY-LE-VERGER

#### APRÈS L'INONDATION D'AMIENS

La situation s'est grandement amélio-rée aujourd'hui dans le quartier de Re-nancourt, qui avait été inondé, comme nous l'avons relaté dans notre derplés numéro